

**POURSUIVONS ENSEMBLE LA CONQUETE DE DROITS NOUVEAUX****Mutations Locales dans l'Oise : 1<sup>er</sup> janvier 2023****LE CLASSEMENT DES DEMANDES DE VŒUX**

Les demandes de mutations seront classées en **3 groupes** :

- 1- agent ayant une carte Mobilité Inclusion comportant la mention "invalidité"
- 2- agent de la DDFiP 60 concernés par une restructuration au 01/01/23
- 3- tout agent de la DDFiP 60 **non tenu par un délai de séjour**

Le classement des demandes de mutation s'effectuera sur la base de leur **ancienneté administrative** (pondérée par l'interclassement pour les B et C) **connue au 31 décembre 2021**.

**ARTICULATION DES MOUVEMENTS****DANS QUEL ORDRE SERONT EXAMINÉES LES DEMANDES ?**

**1 - Demandes avec priorité pour handicap** (carte Mobilité Inclusion comportant la mention "invalidité")

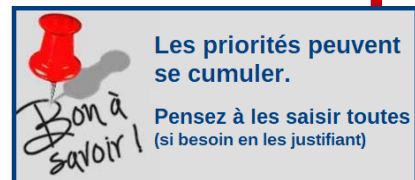
**2 – Priorités en cas de restructuration au 01/01/2023 (liste ci-dessous)**

- a- priorité pour suivre la mission
- b- priorité pour rester sur le service d'origine
- c- priorité dans la commune sur un service de même nature que celui d'origine
- d- priorité sur tout emploi vacant dans la même commune
- e- priorité sur un service de même nature dans le département
- f- priorité sur tout emploi vacant dans le département

**3 – Priorité pour rapprochement familial**

- soit sur le Centre des Finances Publiques le plus proche de votre domicile
- soit sur le Centre des Finances Publiques le plus proche lié au motif de votre priorité  
*lieu de travail de votre conjoint dans l'Oise, lieu de scolarisation ou du domicile de vos enfants si vous êtes séparés...*

**4 – Demandes sans priorité**



**N.B. : si vous n'obtenez aucun de vos vœux :**

- hors restructuration, vous resterez affectés sur votre poste actuel ;
- en cas de restructuration au 01/01/23, vous serez affecté d'office ou deviendrez ALD OISE .

**LES RESTRUCTURATIONS AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

SIE de Beauvais  
SIE de Senlis  
SGC de Compiègne  
Trésorerie de Creil municipale  
Trésorerie de Noyon  
Trésorerie de Mouy

**LES POSTES AU CHOIX**

Les postes au choix sont : pour les A, B et C : l'Équipe Départementale de Renfort (EDR).

Pour les A uniquement : Brigade de Contrôle et de Recherche (BCR), Huissier, Chef de contrôle SPFE, le Pôle d'Évaluation Domaniale (PED), Conseiller aux Décideurs Locaux.

Pour y postuler il faut indiquer le poste au choix en numéro 1 dans la liste de vœux (ce vœu prime tous les autres vœux) et envoyer une lettre de motivation et un curriculum vitae en pdf via ALOA.

## LE DÉLAI DE SÉJOUR

Le délai de séjour entre deux mutations locales est de :

- **2 ans** dans le cas général ;
- **3 ans** pour les agents affectés sur un **poste au choix** ;
- **1 an** à titre dérogatoire pour les agents ayant une priorité (rapprochement ou handicap) ;
- **aucun** pour les agents mutés suite à restructuration et pour les agents qui seront affectés ALD.

## ALOA

Les demandes de mutation seront à faire uniquement par voie dématérialisée sur l'Application ALOA. Les agents ont accès à la [liste des pièces justificatives à produire](#) pour les situations de priorité depuis l'application ALOA. Elles seront à joindre **en un seul document .pdf**. **N'attendez pas le dernier jour pour transmettre vos justificatifs !**



**Dates strictes de saisie des vœux dans ALOA  
du 03 au 13 octobre inclus**

## PRECISIONS IMPORTANTES

◆ Vous ne devez pas limiter vos vœux aux services où une vacance est connue ou supposée. Des vacances supplémentaires peuvent se créer lors de l'élaboration du mouvement.

**À retenir : indiquez tous les services que vous souhaitez, vacance connue ou non.**

◆ Vos vœux seront examinés dans l'ordre où vous les avez indiqués !

**À retenir : faites attention à l'ordre de préférence des services demandés, indiquez-les dans l'ordre croissant (1<sup>er</sup> choix en vœu n°1, etc...)**

◆ **Les vœux prioritaires peuvent être classés par ordre de préférence et peuvent être intercalés avec des vœux pour convenance personnelle (non prioritaires).**

◆ Si vous êtes **ALD ou détaché** et que vous souhaitez obtenir une affectation dans le service où vous travaillez, vous devez participer au mouvement local.

◆ Pour les agents ayant la **reconnaissance RQTH**, celle-ci n'est pas reconnue comme offrant une priorité pour le mouvement local. Toutefois, n'hésitez pas à indiquer vos difficultés **dans le bloc notes ALOA** lors de l'élaboration de votre demande.

◆ Pour les agents souhaitant une division particulière au sein du service « **Direction** », vous pouvez indiquer vos préférences **dans le bloc-notes d'ALOA**.

## PUBLICATION DES MOUVEMENTS LOCAUX début novembre 2022 (semaine 45)

**Pensez à nous contacter pour aide ou conseil  
lors de la rédaction de votre demande**

**Pensez à nous confier votre fiche de mutation ALOA  
pour suivi et défense**



F.O.-DGFIP GO BULLETIN D'ADHÉSION - 2022

Je soussigné(e)

n° DGFIP

- NOM : .....
- PRÉNOM : .....
- GRADE / échelon (ou indice) : .....
- AFFECTATION : .....
- n° de portable : .....
- Jours télétravaillés (hors crise sanitaire) : *lundi mardi mercredi jeudi vendredi aucun*
- adresse personnelle : .....

QUOTITÉ DE TRAVAIL : ..... %

→ si vous souhaitez recevoir la presse syndicale à votre domicile cochez cette case

déclare adhérer au Syndicat **FORCE OUVRIÈRE** des Finances Publiques

Fait à ..... le .....

(signature)

possibilité de règlement en plusieurs chèques à l'ordre de **F.O.-DGFIP Oise**

La cotisation syndicale est éligible au **crédit d'impôt à hauteur de 66%**

